EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos Présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du Canada: Temoin, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable Sir Edmund Walker Head, Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique du Nord, et Capitaine-Général et Gouverneur-en-Chef dans et sur Nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITE de QUEBEC, dans Notre dite Province du Canada, ce ONZIÈME jour d'OCTOBRE, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante, et de Notre Règne la Vingt-quatrième.

Par Ordre,

CHARLES ALLEYN,

Secrétaire.

PROVINCE DU CANADA.



Province du Canada. (L. S.)

W. F. WILLIAMS.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la province du Canada, et à Nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le Dix-Septième jour d'Octobre courant, et à chacun de vous—Salut:

PROCLAMATION.

ATTENDU que le Huitème jour du mois de Septembre dernier, Nous avons JUGE A PROPOS de proroger Notre Parlement Provincial au DIX-SEPTIEME jour du mois d'OCTOBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre
Cité de Québec, Sachez maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le
plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par
et de l'avis de Notre Conseil Exécutif de vous exempter, et chacun de vous d'être présent au
temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous,
de vous trouver avec nous, en Notre Parlement Provincial, en Notre Cité de QUEBEC,
SAMEDI, le VINGT-QUATRIEME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour
prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du Canada, et y
agir comme de droit. Ce a quoi vous ne devez manques.